République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels







PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Cartographie

Niveau V Brevet du Technicien Supérieur

INFEP/0089/12/15/A

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Cartographie

Niveau V Brevet du Technicien Supérieur

Année 2015

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier de Cartographie.

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
GUEMDANI Razika	Sous Directrice R&D	INCT
BOUAFIA Mohamed Amine	Chef Service Bases de données Géographiques	INCT
ABID Mourad	Chef du Centre de Télédétection	INCT
MEBARKI Radhia	Chef Service Nivellement	INCT
ZOUAOUI Moussa Amine	Chef Service Formation	INCT
ABDEDDOU Nadjia	Ingénieur Cartographe	INCT
Hamouche Ratiba	Chef de service	INFEP
AZOUZI Soraya Chahrazed	PSFEP chargée d'ingénierie pédagogique	INFEP
BOUFEDJIKH Salim	PSFEP chargé d'ingénierie pédagogique	INFEP
KOUDIL Seddik	Directeur de l'ingénierie Pédagogique	INFEP

SOMMAIRE

Page

		•
	Introduction	5
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques	9
3.	Profil du métier (spécialité)	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	10
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	Curriculum du métier (spécialité)	11
4.1.	Objectif principal du curriculum	11
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	12
4.3.	Synthèse du curriculum	14
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	16
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	17
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	55
5.	Mise en œuvre du programme : organisation pédagogique et évaluation des compétences	72
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	72
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	72
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	72
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	73
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	74
5.2.4.	Formation complémentaire	74
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	75
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	75
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	75
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	76
543	Examen de fin d'annrentissage	76

Introduction:

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice :
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- ➤ Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Cartographie
Code spécialité	BTP 1214
Branche professionnelle	ВТР
Durée de la formation	30 mois + 06 mois
Niveau d'accès	3 AS
Niveau de qualification	V
Diplôme sanctionnant la formation	Brevet de Technicien Supérieur

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le titulaire du brevet de technicien supérieur en cartographie est appelé à maitriser tout le processus d'élaboration d'une carte topographique et/ou thématique.

A cet effet, il est chargé des travaux liés à l'acquisition et la structuration des données ainsi que la représentation graphique et la diffusion de la carte selon des normes prédéfinies.

3.3. Capacités professionnelles

Le BTS en cartographie est capable de :

- Effectuer des mesures sur les cartes et sur les plans
- Effectuer des observations topographiques
- Réaliser le levé photogrammétrique en mode stéréoscopique
- Rédiger et éditer une carte par voie automatique
- Numériser des plans et des cartes
- Structurer et traiter les données géographiques
- Réaliser les spatio-cartes et produits thématiques

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

- Physique (taille, robustesse) : Normale
- Lieu de travail : chantiers et bureaux
- Acuité visuelle : bonne avec vue stéréoscopique
- Eclairage : éclairage naturel
- Température : conditions naturelles
- Risques professionnels : chutes, accidents
- Intégration facile en travail d'équipe
- Contacts sociaux professionnels : Partenaires professionnels et la clientèle.

3.5. Responsabilité du travailleur

- Responsable du travail effectué
- Responsable des équipements et outillagesResponsable du personnel sous sa responsabilité
- Respect de la réglementation interne en entreprise

•

3.6. Evolution dans la carrière

Travail en bureau:

- Chef de salle
- Chef de service
- Ingénieur d'application (après recyclage)

Travail en chantier:

- Chef de brigade
- Chef de mission

Ingénieur d'application (après recyclage

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice :

Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement ;
- La responsabilité sociale.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier de Cartographe sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Géodésie et Topographie
Champ d'activité 03	Photogrammétrie et Télédétection
Champ d'activité 04 :	Base de données et SIG
Champ d'activité 05 :	Cartographie
Champ d'activité 06 :	Formation complémentaire

Les **compétences professionnelles** par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et du cursus de formation et identifier la relation employé - employeur
- Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement et appliquer les notions mathématiques
- Assurer l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel et de protection de l'environnement

- Appliquer les notions de base du dessin
- Manipuler identifier et entretenir les appareils et le matériel de travail
- Utiliser les notions d'informatiques et de programmation
- Identifier les différents documents utilisés.

Champ d'activité 02 : Géodésie et Topographie

- Définir les représentations planes et les systèmes géodésiques
- Réaliser les réseaux planimétriques, altimétriques et levés topographiques
- Définir la géodésie spatiale et son utilité pour la fabrication de la carte
- Etablir les plans topographiques

Champ d'activité 03 : Photogrammétrie et Télédétection

- Géo-référencer l'imagerie aérienne et satellitaire
- Réaliser et traiter le levé photogrammétrique
- Produire les orthophotoplans et spatiocartes
- Produire les cartes thématiques à base d'imagerie satellitaire

Champ d'activité 04 : (Base de données et SIG)

- Définir les bases des données géographiques
- Elaborer une base des données géographiques
- Définir les systèmes d'informations géographiques

Champ d'activité 05 : (Cartographie)

- Définir les systèmes de projection
- Définir les canevas géographiques
- Définir les éléments d'expression et de représentation graphique
- Représenter la forme du terrain (l'orographie)
- Réaliser l'habillage d'une carte
- Elaborer la carte topographique
- Elaborer une carte dérivée par procédé de généralisation

Champ d'activité 06 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation des logiciels de cartographie
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle
- S'initier sur la démarche qualité

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 24

Durée de la formation : 30 mois Volume horaire total : 4600

		Durée et lieux de formation			formation
N° du	Titre du module		F.P	Entrep	
module			Pratique	rise	Total
01	Se situer au regard du métier et du cursus de formation et identifier la relation employé - employeur	12	08	0	20
02	Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement et appliquer les notions mathématiques et optiques	44	30	0	74
03	Identifier les différents domaines d'intervention liés au métier	50	30	0	80
04	Assurer l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel et de protection de l'environnement	16	04	0	20
05	Appliquer les notions de base du dessin	22	50	0	72
06	Manipuler identifier et entretenir les appareils et le matériel de travail	14	16	0	30
07	Utiliser les notions d'informatique et de programmation	30	70	0	100
08	définir les représentations planes et les systèmes géodésiques	34	20	52	106
09	Réaliser les réseaux planimétriques, altimétriques et levés topographiques		64	352	480
10	Définir la géodésia spatiale et son application		60	180	300
11	Etablir les plans topographiques		50	196	296
12	Géo-référencer l'imagerie aérienne et satellitaire	34	82	74	190
13	Réaliser et traiter le levé photogrammétrique	40	20	290	350
14	Produire les orthophotoplans et spatiocartes	40	10	270	320
15	Produire les cartes thématiques à base d'imagerie satellitaire	40	28	212	280
16	Définir les bases des données géographiques		32	199	295
17	Elaborer une base de données géographique dans un environnement SIG	140	60	95	295
18	Appliquer les spécifications techniques de la carte	64	64	144	272

19	Appliquer les éléments d'expression et de représentation graphique	53	66	176	295
20	Réaliser l'habillage et positionner la toponymie sur la carte		42	146	220
21	Rédiger une carte et une carte dérivée	64	32	297	393
22	Appliquer les notions de base en organisation et gestion d'entreprise et l'esprit entrepronarial	24	16	0	40
23	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	12	0	32
24	S'informer sur la démarche qualité	20	20	0	40

Total en Heures de Formation	959	894	2747	4600
		<u> </u>	i	<u> </u>

Total EFP	1853	40.28
Total entreprise	2747	59.72
Total formation	4600	100%

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total					
Module	Total module	EFP	Entreprise		
Module 1	20	20	0		
Module 2	74	74	0		
Module 3	80	80	0		
Module 4	20	20	0		
Module 5	72	72	0		
Module 6	30	30	0		
Module 7	100	100	0		
Module 8	106	54	52		
Module 9	480	128	352		
Module 10	300	120	180		
Module 11	296	100	196		
Module 12	190	116	74		
Module 13	350	60	290		
Module 14	320	50	270		
Module 15	280	68	212		
Module 16	295	96	199		
Module 17	295	136	159		
Module 18	272	128	144		
Module 19	295	119	176		
Module 20	220	74	146		
Module 21	393	96	297		
Module 22	40	40	0		
Module 23	32	32	0		
Module 24	40	40	0		
Grand Total	4600	1853	2747		

1 ^{er} semestre				
EFP	Entreprise	Total		
20	0	20		
74	0	74		
80	0	80		
20	0	20		
72	0	72		
30	0	30		
100	0	100		
54	52	106		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
82	40	122		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
64	64	128		
0	0	0		
64	104	168		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
0	0	0		
660	260	920		

2 ^{ème} semestre						
EFP	Total					
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
64	192	256				
0	0	0				
0	0	0				
34	34	68				
60	136	196				
0	0	0				
0	0	0				
32	135	167				
0	0	0				
64	40	104				
53	76	129				
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
0	0	0				
307	613	920				

3 ^{ème} semestre		
EFP	Entreprise	Total
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
64	160	224
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	154	154
40	136	176
0	0	0
0	0	0
68	60	128
0	0	0
66	100	166
32	40	72
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
270	650	920

4 ^{ème} semestre			
EFP	Entreprise	Total	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
60	90	150	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
10	134	144	
20	20	40	
0	0	0	
68	99	167	
0	0	0	
		0	
42	106	148	
64	207	271	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
264	656	920	

		5 ^{ème} semestre				
	EFP	Entreprise	Total			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	60	90	150			
	100	196	296			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	48	192	240			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	0	0	0			
	32	90	122			
	40	0	40			
	32	0	32			
	40	0	40			
	352	568	920			

4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

CHAMP D'ACTIVITE 1

FORMATION DE BASE

MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 08 h

	Sous compétences	nces Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation les voies potentielles pour un futur emploi 	
1.2	Connaître le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 	

	Sous compétences		Savoirs théoriqu	es nécessaires
	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	 Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 	

MODULE: 2 Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement et appliquer les notions mathématiques et physiques

Durée de la formation

Théorie 44 h

Pratique 30 h

	Sous compétences	compétences Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
2.1	Appliquer les techniques d'expression orale et écrite	 Prendre note d'une commande Elaborer une commande Participer à une réunion de travail Elaborer un document de travail (schémas,devis, facture, compte rendu, rapports, etc.) S'exprimer dans un langage technique et professionnel 	 Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : les éléments Constituant la phrase, la conjugaison, la ponctuation Techniques de rédaction d'un document Les différents modèles de documents utilisés dans le métier de cartographe Formes et objectifs des documents Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier de cartographe 		

	Saus compátonos	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.2	Identifier les différents documents	 Identifier les documents administratifs Identifier les documents techniques 	 Les documents administratifs: Ordre de mission Note de service Rapport de mission Demande administrative Les documents techniques : Plans de situation de projets Les cartes géographiques 	Rappel : expression écrite
2.3	Appliquer les notions de mathématiques	 Appliquer les 04 opérations arithmétiques Appliquer les calculs de rapports et de proportions. Appliquer les fonctions Linéaires Appliquer les fonctions trigonométriques 	 Les unités SI et le SNLM (le système national légale de métrologie) et les conversions (linéaire et angulaire) Les équations et systèmes d'équations Les fonctions linéaires La trigonométrie La fonction trigonométrique Notions de statistiques (moyenne, mode, médiane, écart type, variance, co-varianace, EMQ,) Notions sur le calcul matriciel 	 Physique (optique) Les quatre opérations Rapports, proportions et calcul d'échelles La loi Normale de Distribution (loi de Gauss)

	Sous compétances	Activitée professionnelles à commit / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.4	Appliquer les notions fondamentales de géométrie	 Tracer les différentes formes géométriques Calculer les périmètres, surfaces et angles et incertitudes Appliquer les systèmes de représentation 	 Les instruments de mesure linéaires et angulaires Les instruments de dessin Les instruments de traçage (report d'un dessin) Les systèmes d'axe (polaire et rectangulaire) 	 Théorème de Pythagore Les lignes et les figures Géométriques Changements de systèmes de coordonnées
2.5	Appliquer les notions de la physique optique	 Définir la propagation de la lumière Identifier les milieux de propagation 	 Longueur d'onde Principe de la réflexion et la réfraction les milieux de propagation : le miroir plan les dioptres plans la lame à faces parallèles le prisme les dioptres sphériques les miroirs sphériques les systèmes centrés les lentilles 	

MODULE: 3 Identifier les domaines d'intervention liés au métier

Durée de la formation

Théorie 50 h

Pratique 30 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Découvrir la géodésie et topographie	 Définir les différentes disciplines de la géodésie Définir l'objectif de la géodésie et ses applications Identifier la forme réelle de la Terre Présenter les différents modèles mathématiques utilisés pour caractériser la forme réelle de la Terre. Définir les systèmes de coordonnées : géographiques et modèle. 	 La géométrie : équation de la sphère et de l'ellipse Les différents repères La trigonométrie sphérique La topographie La topométrie
3.2	Définir les bases de données géographiques	 Définir les bases de données. Définir l'objectif d'un SGBD. Définir les bases de données géographiques Définir un système d'information géographique Présenter les différents types d'informations géographiques (Raster/Vecteur). 	 Le SQL. Notions d'algorithmique Les logiciels SIG Les systèmes de coordonnées : géographiques et modèle.

	Sous compétances	Sous compétences professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
N°			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
3.3	Définir la télédétection et la photogrammétrie	 Identifier la télédétection Identifier la photogrammétrie Identifier les ondes électromagnétiques Définir les systèmes imageurs 	 Caméras de prise de vues aériennes Système de vision stéréoscopique Principe de la vision stéréoscopique Techniques de traitement d'images pour la télédétection 		
3.4	Définir la cartographie	 Définir la carte/plan et ses types Présenter l'utilité de la carte/plan Présenter l'organigramme du processus de fabrication d'une carte/plan 	 Lecture de la carte/plan Processus de fabrication de la carte/plan 		

MODULE: 4 Assurer l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel et de protection de l'environnement

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 04 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles		Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
4.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	 Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier 	 Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail Définition les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité 	
4.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	 Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : des outils et des machines des matières premières et des produits nocifs du courant électrique Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail) 	 Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention Règles générales pour la protection des biens et des personnes Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie Plan et procédures d'évacuation 	

MODULE 5 : Appliquer les notions de base du dessin

Durée de la formation

Théorie 22 h

Pratique 50 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
5.1	Appliquer les notions de base du dessin	 Identifier les différents instruments de dessin Choisir le format approprié Représenter les différentes vues Effectuer la cotation 	 Les instruments de dessin Les différents formats Les échelles Le quadrillage Les Traits La cotation Les écritures Les normes conventionnelles Les cinq vues 	Rappels : Les formes géométriques Rapports et proportions
5.2	Appliquer le dessin cartographique	 Identifier les différents instruments et logiciels de dessin topographique, photogrammétrique et cartographique Choisir et Préparer le format adapté Reporter les coordonnés des détails géolocalisés Représenter les dessins 	 Le matériel de dessin Les supports et format de dessin Les échelles de représentation adaptées Les normes conventionnelles et toponymie 	

MODULE 6 : Manipuler définir et entretenir les appareils et le matériel de travail

Durée de la formation

Théorie 14 h

Pratique 16 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
6.1	Identifier et manipuler les instruments de mesure	 Identifier les instruments utilisés en cartographie Utiliser les divers instruments 	 Les instruments de mesure topographiques Stations photogrammétriques Les instruments de cartographie : traceurs, scanners Les notions d'erreurs 	
6.2	Entretenir les appareils utilisés	 Réaliser l'entretien courant des appareils, stations et autres outils Vérifier la précision et le calibrage des appareils 	Les techniques d'entretien	Rappels des gestes de sécurité

MODULE 7: Utiliser les notions d'informatiques et de programmation

Durée de la formation

Théorie 30 h

Pratique 70 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
7.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	 Notions de base de l'informatique et principales définitions Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau) l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. Directives et précautions de raccordement des différents éléments 	
7.2	Exploiter un microordinateur (système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser correctement les principales fonctions du système d'exploitation Windows Exploiter le système Windows 	 Présenter l'environnement Windows Bureau et fenêtres : poste de travail, corbeille, menu Démarrer Les fichiers et les dossiers : créer, nommer, rechercher, copier, déplacer et supprimer 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
7.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	 Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau 	 Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression Les tableaux : création, lignes et colonnes (insertion et ajout) 	
7.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	 Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu Créer des classeurs Elaborer des graphes 	 Définition d'un tableau Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc. 	
7.5	Utiliser un SGBD (système se gestion de base de données (Microsoft Access)	 Identifier le Microsoft Access et ses barres de menu Créer une base de données : Etablir les formulaires Créer les requêtes Elaborer les états 	 Définition de : le table, le formulaire, la requête et l'état Définir la méthode Merise 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
7.6	Utiliser un langage de programmation	 Définir et appliquer les notions d'algorithmique Apprendre les principes fondamentaux des langages de programmation Développer des applications à l'aide d'un langage de programmation 	 Langage Delphi Initiation à Visual Basic 	

CHAMP D'ACTIVITE 2 GEODESIE ET TOPOGRAPHIE

MODULE 8 : Définir les représentations planes et les systèmes géodésiques

Durée de la formation

Théorie 34 h

Pratique 20 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
8.1	Définir la forme et les dimensions de la Terre	 Présenter la forme réelle de la Terre « Géoïde » Identifier la forme mathématique « ellipsoïde » qui se rapproche du géoïde Effectuer des calculs sur l'ellipsoïde Déterminer les coordonnées géodésiques 	Les différents repères et les systèmes de coordonnées qui en découlent	Rappel : Notions de géodésie la trigonométrie sphérique	
8.2	Identifier les représentations planes définissant l'ellipsoïde	 Définir le principe des projections Identifier les différents modes de déformations de figures Classifier les représentations planes selon les caractères locaux et globaux Citer les projections utilisées en Algérie Utiliser le Cartogramme au 1/50 000 établi selon le découpage géographique 	 Le principe des projections Les différents modes de déformations de figures Les représentations planes selon les caractères locaux et globaux Les projections utilisées en Algérie Le cartogramme au 1/50 000 établi selon le découpage géographique 	Géométrie : notions de projection	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.3	Définir les systèmes géodésiques	 Identifier les différents systèmes géodésiques et citer ceux en usage en Algérie utiliser les paramètres de passage d'un système à un autre Transformer les coordonnées Manipuler un logiciel de transformation 	 Les différents systèmes géodésiques Les paramètres de passage d'un système à un autre Transformation de coordonnées Manipulation d'un logiciel de transformation 	

MODULE 9 : Réaliser les réseaux planimétriques, altimétriques et levés topographiques

Durée de la formation

Théorie 64 h

Pratique 64 h

	Saus compétances	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	Exploiter les documents techniques et administratifs	 Utiliser les autorisations et bons de commande Situer le projet à l'aide de cartes topographiques (échelle choisie selon l'étendu de la zone), photographies aériennes ou image satellite (GoogleEarth) 	 Lecture des documents administratifs. Lecture des documents techniques 	
9.2	Effectuer la reconnaissance du site	 Préparer la mission Etablir l'avant projet sur fond cartographique à une échelle adéquate Relever les contraintes liées au terrain Effectuer une visite sur site 	Rapport de constat des lieux	Rappels • Techniques d'expressions écrites
9.3	Organiser la mission	 Exploiter le constat des lieux Choisir et préparer les moyens matériels Préparer la brigade à mobiliser Rechercher les points de repères (points d'appui) et choisir la méthode de levé adéquate. 	 Les techniques de choix du matériel - Le théodolite - Le tachéomètre - Les niveaux 	Rappels La vérification du matériel

	Sous compétores	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
9.4	Réaliser un réseau planimétrique ou un levé topographique	 Préparer le terrain (défrichage) Etablir un canevas de levé (stations et points visés) Etablir un croquis détaillé du terrain Mettre l'appareil en station Reporter les lectures sur un carnet d'observations Ranger soigneusement le matériel 	 Le principe de la triangulation classique La technique de la triangulation Les différents réseaux géodésiques algériens La méthode de levé. Les points à déterminer Notions sur la planimétrie Les différents types de levés Levé par chaînage Levé par rayonnement Levé par triangulation Levé à la planchette Les différentes techniques d'observation planimétrique : Intersection relèvement excentrement rabattement Choix de l'appareil de mesure Manipulation de l'appareil topographique 	 Géométrie plane Conversions des cordonnées (grade, radian, degrés) Respect des consignes de rangement du matériel Respect des consignes de sécurité 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.5	Réaliser un réseau Altimétrique	 Défini les surfaces de référence et les altitudes Choisir un système d'altitude Etablir un canevas de levé « avant projet » illustrant les stations d'appui et les points visés (nouveaux) Etablir un croquis détaillé du terrain Mettre l'appareil en station Reporter les lectures sur un carnet d'observations Ranger soigneusement le matériel 	 Notions sur l'altimétrie : Nivellement direct Nivellement indirect Nivellement de précision Les différents types de levés : Par Cheminement ouvert rectiligne Par Cheminement ouvert en ligne brisée Par Quadrillage Par Rayonnement Les nivellements de profil en long Par Rayonnement Par Cheminement Le nivellement de profil en travers Règles de réalisation d'un croquis Mise en station du niveau Manipulation du niveau 	 Rappels sur la trigonométrie Respect des consignes de rangement du matériel Rappel expression écrite
9.6	Calculer les polygonales planimétriques	 Calculer les coordonnées de la polygonale Vérifier et compenser la polygonale Calculer les coordonnées des points levés 	 Les types de canevas planimétriques Les erreurs, fautes et tolérances : Les erreurs systématiques Les erreurs accidentelles 	Rappels sur les rapports

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires		
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
9.7	Calculer les polygonales altimétriques	 Calculer les altitudes de la polygonale Vérifier et compenser la polygonale Calculer les altitudes des points levés 	 Le réseau Nivellement général algérien (NGA) Les cheminements altimétriques, tolérances, compensations et précisions. 	 Rappels sur les égalités et les inégalités Rappels sur la trigonométrie 	

MODULE 10 : Définir la géodésie spatiale et son application pour la fabrication de la carte

Durée de la formation

Théorie 60 h

Pratique 60 h

	Sous compétences	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	Utiliser le système GNSS (Navigation Globale par Systèmes de Satellites)	 Identifier le système GNSS et son intérêt Identifier les composantes des systèmes : GPS, GLONASS, COMPAS, GALILEO, Décrire le principe du positionnement par satellites Déterminer les sources d'erreurs affectant la mesure GNSS Configurer un récepteur GNSS Observer et télécharger les données GNSS 	 Modes d'observation : mode statique mode cinématique Techniques d'observation : Absolue Différentielle Utilisation d'un récepteur : récepteur de navigation récepteur double fréquences 	précision de la mesure GNSS
10.2	Réaliser les Travaux de terrain liés au processus de fabrication de la carte	 Réaliser les travaux de la stéréo -préparation Réaliser les travaux de la spatio-préparation Préparer une mission de complètement terrain en utilisant la photo-identification (classique et numérique) Réaliser les travaux de complètement terrain 	 l'intérêt des réseaux de bases planimétriques et altimétriques pour la réalisation de la carte la stéréo –préparation la spatio-préparation Equipement d'un bloc de photographies aériennes en points terrain Prétraitement d'une mission GNSS par un logiciel de traitement adéquat Principe de la photo-identification Notions sur le complètement terrain classique Introduction au complètement numérique par planchette 	 Rappels sur la géométrie plane Notion sur la théorie des moindres carrée

MODULE 11: Etablir les plans topographiques

Durée de la formation

Théorie 50 h

Pratique 50 h

	Sous compétonos	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	Reporter le levé	 Choisir l'échelle appropriée Etablir un quadrillage (carroyage) Reporter l'ensemble des points (minute) 	Notions sur les plans topographiques,Les techniques de reports	Rappels sur les échellesRappels sur les notions de dessin
11.2	Dessiner le plan	Tracer les courbes de niveauHabiller le plan (cartouche, orientationetc.)	• Les courbes de niveaux	
11.3	Exploiter le dessin assisté par ordinateur (DAO)	 S'initier au logiciel Autocad Présenter les interfaces graphiques du logiciel. Appliquer le logiciel S'initier au logiciel Covadis Présenter les interfaces graphiques du logiciel. Appliquer le logiciel 	Les logiciels de dessin :- AUTOCAD- COVADIS	 Rappels sur : Les unités de mesures Les cartouches Les signes conventionnels

38

CHAMP D'ACTIVITE 3 PHOTOGRAMMETRIE ET TELEDETECTION

MODULE : 12 Géo-référencer l'imagerie aérienne et satellitaire

Durée de la formation Théorie 34 h Pratique 82 h

	Saus compétances		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	Préparer le chantier photogrammétrique et orientation interne des images	 Identifier les images utilisables en chantier photogrammétrique Introduire les paramètres d'orientation interne relatifs à la caméra de prise de vues aériennes utilisée Mesurer les marques fiduciaires et calculer l'orientation interne 	 Développement de la photographie Numérisation des photographies Lecture du certificat de calibration d'une caméra de prise de vues aériennes 	Rappel: Calcul matriciel Notions d'optique
12.2	Réaliser une orientation externe des images	 Identifier le schéma de l'orientation relative Choisir des points de l'orientation relative Eliminer la parallaxe verticale Observer les points d'appui Calculer les paramètres de l'orientation absolue 	 Schéma de Van Gruber et points ANB (Astrale, Bostrale, Nadiral) Angles d'orientation relative des images (ω,φ,Κ) Equations fondamentales de photogrammétrie 	Rappel : Changement entre systèmes de coordonnée
12.3	Caler les images satellitaires	 Introduire les paramètres du modèle géométrique de l'image Observer les points d'appui caler l'image 	Modèle physique et modèle RPC (Rationnal Polynomial Coefficients)	

MODULE : 13 Réaliser et traiter le levé photogrammétrique

Durée de la formation

Théorie 40 h

Pratique 20 h

	Saus sammátanasa		Savoir théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	Réaliser le levé photogrammétrique en mode stéréoscopique	 Préparer le chantier photogrammétrique Tracer les détails topographiques en affectant chaque détail à sa couche correspondante suivant la bibliothèque de restitution Assurer le raccord avec le levé des zones adjacentes à la zone d'intérêt 	 Construction des couches de la bibliothèque de restitution Procès Verbal de restitution Techniques de dessin sur un logiciel CAD (Computer Assisted Drawing) 	
13.2	Traiter le levé photogrammétrique	 Assembler les levés partiels appartenant au même chantier Vérifier le respect des règles topologiques Exporter le levé vers le format-vecteur standard 	 Procès Verbal de traitement photogrammétrique Techniques de dessin sur un logiciel CAD Formats des données-vecteur 	

MODULE: 14

Produire des orthophotoplans et spatiocartes

Durée de la formation

Théorie 40 h

Pratique 10 h

	Caus commétoness	Activitée materiamentes à commin / à	Savoir théoriques nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	Générer et éditer un modèle numérique de terrain (MNT)	 Importer les paramètres d'aérotriangulation du chantier photogrammétrique Générer le MNT par corrélation automatique Corriger les altitudes des points du MNT en mode stéréoscopique 	Méthodes d'interpolation Stratégies de mise en correspondance des points-images
14.2	Réaliser une Orthorectification et mosaicage des images	 Corriger la géométrie des images par introduction des données altimétriques du MNT Egaliser radiométriquement les images orthoréctifiées 	 Techniques d'échantillonnage d'images Correction radiométrique des images
14.3	Effectuer le dallage et l'habillage des orthophotoplans	 Découper le chantier en orthophotoplans élémentaires Mettre en forme les dalles d'orthophotoplans 	Segmentation des images Notions de quadrillage, échelle
14.4	Produire les spatiocartes	 Produire l'orthophotoplan à partir de l'imagerie satellitaire Rajouter une couche de données-vecteur Habiller les spatiocartes 	 Segmentation des images Notions de quadrillage, échelle, légende de carte

MODULE : 15 Produire les cartes thématiques à base d'imagerie satellitaire

Durée de la formation

Théorie 40 h

Pratique 28 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	Réaliser une Classification d'images	 Géoréférencer les images Générer les classes de données des images suivant des critères de classification Libeller les classes de données 	Classification superviséeClassification non supervisée	Rappel: -Techniques de traitement d'images: Dilution, érosionTransformation affine
15.2	Editer la carte thématique	 Mosaïquer les images classifiées couvrant la zone d'intérêt Etablir la légende et l'habillage de la carte thématique 	 Egalisation radiométrique des images Habillage de carte 	

CHAMP D'ACTIVITE 4 BASES DES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET SIG

MODULE 16 : Définir les bases des données géographiques

Durée de la formation Théorie 64 h Pratique 32 h

	Saus compétances	compátanças	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.1	Réaliser une base de données	 Définir les bases de données Présenter les systèmes de gestion d'une base de données Modéliser une base de données Manipuler une base de données avec SQL 	Développement sous les langages UML, SQL, Visual Basic	
16.2	Identifier les sources et les types d'informations géographiques	 Définir l'information géographique Identifier les types d'information géographique Collecter l'information géographique 	 Dématérialisation Lecture de plans, cartes Collecte de l'information géographique Cartogramme au 1/50 000 établi selon le découpage géographique 	Rappel : Représentations planes Systèmes géodésiques

43

MODULE 17 : Elaborer une base de données géographiques dans un environnement SIG

Durée de la formation

Théorie 140 h

Pratique 60 h

	Sous compétences		Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.1	Elaborer une base de données géographiques	 Définir les bases de données géographiques Effectuer la modélisation spatiale Adopter un modèle de conception d'une base de données géographiques Implémenter une base des données géographiques 	 Manipulation des outils des SGBD géographiques : ArcGIS, MapInfoetc. Analyse des données spatiales Modèles conceptuels de données 	Rappel : Système de Gestion des bases de données
17.2	Appliquer les bases des données dans le processus cartographique	 Saisir les données géographiques Saisir les attributs pour les données géographiques Structurer les données géographiques Traiter les données géographiques Extraire de nouvelles couches Générer un Modèle Numérique de Terrain (MNT) Créer les topologies Corriger les erreurs topologiques Nettoyer les couches Contrôler les tables attributaires 	 Lecture des documents administratifs. Lecture des documents et manuels techniques Techniques de traitement et structuration de données géographiques 	
17.3	Intégrer les données dans la base de données géographiques globale	 Préparer le modèle global de la géo-database Importer des classes d'entités Assurer les raccords entre les entités des couches voisines Corriger les erreurs topologiques 	 Intégration des données dans des bases données géographiques Logiciel ArcGIS 	

	Sous compétences		Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.4	Développer un système d'information géographique (SIG)	 Définir un SIG Identifier les fonctionnalités et les composantes d'un SIG Identifier les différentes architectures d'un SIG Développer une application SIG 	outils de développement pour les SIG : VBA, PHP, Java Script, Html	

CHAMP D'ACTIVITE 5 CARTOGRAPHIE

MODULE 18 : Appliquer les spécifications techniques de la carte

Durée de la formation Théorie 64 h Pratique 64 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie Mathéma	atique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	Identifier les normes D'établissement d'une carte	 Identifier les différents types de cartes Définir l'erreur Graphique Définir les Conventions Cartographiques Identifier les qualités fondamentales et les qualités esthétiques d'une carte 		: nts composants la Orientation, échelle
18.2	Etablir le canevas géographique d'une carte	 Définir les types de projections : équivalentes, conformes Choisir une projection (azimutale, cylindrique et conique) Etablir le canevas géographique d'une carte 	 Choix d'une projection en fonction de l'objectif de la carte et de l'étendue de la zone à cartographier. Etablissement d'une feuille de projection 	
18.3	Utiliser les systèmes de découpage cartographique	 Identifier les types de découpage : rectangulaire et géographique utiliser un cartogramme : coupures (règulière et irrègulière) , grille de référence, systèmes de numérotation 	 Etude des cartogrammes relatifs aux échelles : 1/25 000 ; 1/50 000 ; 1/200 000 ; 1/500 000 ; 1/1000 000 Etude de cas particulier : carte en crevé et carton Numérotation Internationale des coupures 	

MODULE 19: Appliquer les éléments d'expression et de représentation graphique

Durée de la formation Théorie 53 h Pratique 66 h

			Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	Représenter la planimétrie	 Choisir les variables visuelles utilisées pour la réalisation de la carte Etablir les signes conventionnels relatifs à chaque échelle Appliquer les techniques cartographiques de schématisation et de symbologie utilisées Concevoir une carte thématique 	 utilisation des variables visuelles : carte de densité de population, carte forestièreetc. bibliothèque de symboles Manipulation sous l'outil ArcGIS 	Rappel: • statistiques : moyenne, écart-type
19.2	Représenter la forme du terrain	 Définir les points cotés (distribution, densité, sélection, représentation) Définir les courbes de niveau (définition, représentation, types de courbes) Définir les techniques d'estompage et de teintes hypsométriques Représenter l'orographie 	 distribution et la densité des points cotés sur une carte Eléments de représentation de l'orographie : équidistance, hauteur d'un point, pente, talus, crêtes de dunes, escarpements rocheux techniques d'éclairement zénithal, oblique et combiné Représentation de teintes hypsométriques sur une carte à partir des courbes de niveau 	

MODULE 20:

Réaliser l'habillage et positionner la toponymie sur la carte

Durée de la formation

Théorie 32 h

Pratique 42 h

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
20.1	Reporter les écritures sur la carte	 Définir les types d'écritures, la largeur, la couleur, la taille Mettre en place des écritures sur une carte Choisir le format d'écriture selon l'importance du détail Adapter la disposition de l'écriture par rapport à la forme de l'objet et à la densité du détail 	 Les écritures sur une carte : largeur, couleur, taille orientation position disposition forme et densité du détail Manipulation sous l'outil ArcGIS 	
20.2	Réaliser l'habillage	 Réaliser une maquette de la carte Renseigner les éléments constituant la carte (titre, nom, références, échelle, projection, orientation, légende,) Réaliser une mise en page et disposition de l'habillage 	 les éléments constituant la carte (titre, nom, références, échelle, projection, orientation, légende,) Manipulation sous l'outil ArcGIS 	

MODULE 21 : Rédiger une carte et une carte dérivée

Durée de la formation Théorie 64 h Pratique 32 h

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
21.1	Rédiger une carte	 Préparer les différentes couches constituant la carte Présenter le procédé de rédaction cartographique Réaliser une carte par voie automatique 	Rédaction automatique d'une carte topographique (thématique) à partir d'un levé photogrammétrique sous l'outil ArcGIS	
21.2	Réaliser une carte dérivée	 Définir le procédé de généralisation Présenter les différents opérateurs de généralisation Présenter les algorithmes de généralisation Rédiger une carte par procédé de généralisation 	 Techniques de sélection, schématisation et harmonisation Opérateurs d'agrégation, simplification, exagération Rédaction d'une carte dérivée sous l'outil LORIK 	
21.3	Editer la carte	 Définir le procédé d'impression (couleurs séparées, quadrichromie) Procéder à l'impression de la carte sur traceurs Préparer les planches mères d'impression pour le flashage 	 Technique de flashage de planches mères d'impression Impression sur traceur et offset 	

CHAMP D'ACTIVITE 6

FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE: 22 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation

Théorie 24 h

Pratique 16 h

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
22.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	 Identifier les différentes organisations de l'entreprise: Identifier les fonctions essentielles : 	 Types d'entreprises Structures hiérarchiques Structures fonctionnelles Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipement, équipements) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise La fonction gestion et ses tâches essentielles La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale
22.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement 	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
22.3	Développer les notions de base d'une approche entreprenariale	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de 	 les notions et les principes de satisfaction des besoins du client les avantages des produits novateurs les principes de base de la liaison : Produit – Prix et Promotion
22.4	Développer les principes de base pour auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction «entreprenariat» Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un entrepreneur pour réussir son projet 	les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi les atouts et les motivations nécessaires à un promoteur de projet
22.5	Identifier les règles de gestion d'un projet	 Définir les différents composants du projet S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion 	Les différents modèles d'outils de gestion (plan de travail, contrôle, bilan)

51

MODULE : 23 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 12 h

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
23.1	Elaborer un Curriculum Vitae (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un CV Décrire les composantes avec précisions : identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc. 	Modèle de rédaction d'un CV Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV
23.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinateur, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. Formuler et personnaliser la demande d'emploi par volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication
23.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoise au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher des informations sur : L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Application des simulations

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
23.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat 	 Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.) Informations sur le tissu économique de la région et de la localité Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : DIPJ – ANSEJ – ANGEM etc.

53

MODULE : 24 S'informer sur la démarche qualité

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 20 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Savoirs théoriques né	cessaires
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
24.1	Respecter les règles de contrôle qualité	 Appliquer les instructions techniques de production Appliquer les procédures de contrôle aux produits cartographiques Rédiger les documents de contrôle 	 Fiches des remarques et réserves Attestation de conformité Attestation de service-fait par produit 	
24.2	Lire et interpréter la Normalisation	 Formuler la norme Interpréter la norme Décrire les principes et exigences du management de qualité 	La famille des normes ISO 9000	

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

CHAMP D'ACTIVITE 2 GEODESIE ET TOPOGRAPHIE

MODULE 8: Définir les représentations planes et les systèmes géodésiques

Durée de formation

52 H

N°	Sous Compétences professionnelles à		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
8.2	Identifier les représentations planes définissant l'ellipsoïde	 Lire les Cartogrammes établis selon le découpage géographique Déterminer les limites géographiques d'une feuille au 1/50 000 à partir du nom de la carte Déterminer le nom de la carte et son échelle à partir des limites géographiques Déterminer le nombre de feuilles au 1/1 000 000, au 1/200 000 et au 1/50 000 relatif à une zone géographique donnée 									
8.3	Définir les systèmes géodésiques	 Déterminer les paramètres de passage Utiliser un logiciel de transformation pour convertir les coordonnées d'un point Utiliser un logiciel de transformation pour convertir un listing de coordonnées de points géodésiques 									

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 9: Réaliser les réseaux planimétriques, altimétriques et levés topographiques

Durée de formation 352 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)							
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	Exploiter les documents techniques et administratifs	 Lire et utiliser les documents administratifs. Lire et utiliser les documents techniques Situer le projet à l'aide de cartes topographiques (échelle choisie selon l'étendue de la zone, photographies aériennes ou image satellite (Google earth)) 								
9.2	Effectuer la reconnaissance du site	 Préparer la mission Etablir l'avant projet sur fond cartographique à une échelle adéquate Relever les contraintes liées au terrain Effectuer une visite sur site 								
9.4	Réaliser un réseau planimétrique ou un levé topographique	 Préparer le terrain Etablir un canevas de levé (stations et points visés) Etablir un croquis détaillé du terrain Mettre l'appareil en station Reporter les lectures sur un carnet d'observations Ranger soigneusement le matériel 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à Activités professionnelles à exécuter Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)							
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.5	Réaliser un réseau Altimétrique	 Etablir un canevas de levé « avant projet » illustrant les stations d'appui et les points visés (nouveaux) Etablir un croquis détaillé du terrain Mettre le niveau en station Reporter les lectures sur un carnet d'observations Ranger soigneusement le matériel 								
9.6	Calculer les polygonales planimétriques	 Calculer les coordonnées de la polygonale Vérifier et compenser la polygonale Calculer les coordonnées des points levés 								
9.7	Calculer les polygonales altimétriques	 Calculer les altitudes des repères de nivellement Vérifier et compenser un cheminement 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 10: Définir la géodésie spatiale et son application pour la fabrication de la carte

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
10.1	Utiliser le système GNSS (Navigation Globale par Systèmes de Satellites)	 Configurer un récepteur GNSS Réaliser des observations en GNSS Télécharger les observations du récepteur vers l'ordinateur 									
10.2	Réaliser les Travaux de terrain liés au processus de fabrication de la carte	 Réaliser les travaux de la stéréo -préparation Réaliser les travaux de la spatio-préparation Préparer une mission de complètement terrain en utilisant la photo-identification (classique et numérique) Exécuter les travaux de complètement terrain 									

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 11:

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à		Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
11.3	Exploiter le dessin assisté par ordinateur (DAO)	 Utiliser le logiciel Autocad : manipuler les interfaces graphiques du logiciel. Appliquer le logiciel pour reporter le levé Utiliser le logiciel Covadis : Manipuler les interfaces graphiques du logiciel. traiter une mission par le biais du logiciel 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

CHAMP D'ACTIVITE 3 PHOTOGRAMMETRIE ET TELEDETECTION

MODULE 12:	Géo-référencer l'imagerie aérienne et satellitaire

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)									
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
12.1	Préparer le chantier photogrammétrique et orientation interne des images	 Exécuter la numérisation des photographies Lire le certificat de calibration d'une caméra de prise de vues aériennes Saisir sur la station photogrammétrique les paramètres d'orientation interne relatifs à la caméra de prise de vues aériennes utilisée Mesurer les marques fiduciaires et calculer l'orientation interne 										
12.2	Réaliser une orientation externe des images	 Utiliser le schéma de l'orientation relative Observer les points de l'orientation relative Eliminer la parallaxe verticale Observer les points d'appui-terrain Calculer les paramètres de l'orientation absolue 										
12.3	Faire un calage des images satellitaires	Utiliser les paramètres du modèle géométrique de l'image Observer les points d'appui-terrain et caler l'image										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

Réaliser et traiter le levé photogrammétrique

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	nelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)									
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
13.1	Réaliser le levé photogrammétrique en mode stéréoscopique	 Préparer le chantier photogrammétrique Construire les couches de la bibliothèque de restitution Tracer les détails topographiques en affectant chaque détail à sa couche correspondante suivant la bibliothèque de restitution Assurer le raccord avec le levé des zones adjacentes à la zone d'intérêt Renseigner un Procès Verbal de restitution 										
13.2	Traiter le levé photogrammétrique	 Assembler les levés partiels appartenant au même chantier Vérifier le respect des règles topologiques Exporter le levé vers le format-vecteur standard sur logiciel CAD Renseigner un Procès Verbal de traitement photogrammétrique 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	ssionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation	Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)							
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
14.1	Générer et éditer un modèle numérique de terrain (MNT)	 Importer les paramètres d'aérotriangulation du chantier photogrammétrique Générer le MNT par corrélation automatique Corriger les altitudes des points du MNT en mode stéréoscopique 									
14.2	Faire une Orthorectification et mosaicage	 Corriger la géométrie des images par introduction des données altimétriques du MNT Réaliser la correction radiométrique des images orthoréctifiées 									
14.3	Faire un dallage et l'habillage des orthophotoplans	 Découper le chantier en orthophotoplans élémentaires (dalles) Mettre en forme les dalles d'orthophotoplans 									
14.4	Produire les spatiocartes	 Produire l'orthophotoplan à partir de l'imagerie satellitaire Rajouter une couche de données-vecteur Habiller les spatiocartes 									

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	fessionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)							
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6			
15.1	Réaliser une Classification d'images	 Géoréférencer les images satellitaires Générer les classes de données des images suivant des critères de classification Libeller les classes de données 											
15.2	Editer la carte thématique	 Mosaiquer les images classifiées couvrant la zone d'intérêt Créer la légende et réaliser l'habillage de la carte thématique 											

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

CHAMP D'ACTIVITE 4 BASES DES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET SIG

95 h

MODULE 17: Elaborer une base de données géographiques dans un environnement SIG

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)								
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
17.1	Réaliser une base de données.	Modéliser une base de données									
	donnees.	Manipuler une base de données avec SQL									
		Développer sous les langages UML, SQL, Visual Basic									
47.0	Elaborer une base de										
17.2	données	• Collecter Filliormation geographique									
	géographiques	Effectuer la modélisation spatiale									
		Adopter un modèle de conception d'une base de données géographiques									
		Implémenter une base des données géographiques									
		Manipuler les outils des SGBD géographiques : ArcGIS, MapInfoetc.									

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à	1003		u programme et n entreprise (1)							
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
17.3	Appliquer les bases des données dans le processus cartographique	 Saisir les données géographiques Saisir les attributs pour les données géographiques Nettoyer les couches Structurer les données géographiques Traiter les données géographiques Extraire de nouvelles couches Générer un Modèle Numérique de Terrain (MNT) Créer les topologies Corriger les erreurs topologiques Contrôler les tables attributaires 									
17.4	Intégrer les données dans la base de données géographiques globale	 Préparer le modèle global de la géo-database Importer les classes d'entités dans le modèle global Assurer les raccords entre les entités des couches voisines Corriger les erreurs topologiques 									
17.5	Développer un système d'information géographique (SIG)	 Développer une application SIG Utiliser les fonctionnalités et les composantes d'un SIG 									

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

CARTOGRAPHIE

MODULE 18:

Appliquer les spécifications techniques de la carte

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	1000	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)									
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
18.2	Etablir le canevas géographique d'une carte	 Choisir une projection (azimutale, cylindrique et conique) Etablir le canevas géographique d'une carte 										
18.3	Utiliser les systèmes de découpage cartographique	 Utiliser un cartogramme : coupures (règulière et irrègulière), grille de référence, systèmes de numérotation Lire et interpréter des cas particuliers : carte en crevé et carton 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

Appliquer les éléments d'expression et de représentation graphique

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)									
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
19.1	Représenter la planimétrie	 Utiliser les variables visuelles Etablir les signes conventionnels relatifs à chaque échelle Appliquer les techniques cartographiques de schématisation et de symbologie utilisées 										
19.2	Représenter la forme du terrain	 Concevoir une carte thématique sous l'outil ArcGIS Sélectionner les points cotés Tracer les courbes de niveau Utiliser les techniques d'estompage et de teintes hypsométriques Représenter l'orographie 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
20.1	Reporter les écritures sur la carte	 Choisir les types d'écritures, la largeur, la couleur, la taille selon : l'importance, la forme, la densité, la position et disposition du détail 										
		Mettre en place les écritures sur une carte en utilisant ArcGIS										
20.2	Réaliser l'habillage	Réaliser une maquette de la carte										
		 Renseigner les éléments constituant la carte (titre, nom, références, échelle, projection, orientation, légende,) Réaliser une mise en page et disposition de 										
		l'habillage sous ArcGIS										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	lles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)									
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
21.1	Rédiger une carte	 Préparer les différentes couches constituant la carte Réaliser une carte par voie automatique 										
21.2	Réaliser une carte dérivée	 Utiliser les techniques de sélection, de schématisation et d'harmonisation Appliquer les opérateurs d'agrégation, de simplification et d'exagération Rédiger une carte par procédé de généralisation 										
21.3	Editer la carte	 Réaliser une mise en page finale de la carte Imprimer une carte sur traceurs Préparer les planches mères d'impression pour le flashage 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 - 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation												
	1	2	3	4	5	6						
Indicateurs Critères	moins de de 20 - 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0						
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt						
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative						
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène						
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel						
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents						

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de

rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite ».* Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA:

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves

écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.